

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2009 À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

- 1 TABLE DES MATIÈRES**
- 2 RAPPORT DE GESTION**
 - 2 INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**
 - 3 APERÇU**
 - 5 VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS**
 - 5 Principales données d'exploitation, d'investissement et de financement**
 - 6 Résultats d'exploitation**
 - 10 Structure du capital et situation financière**
 - 11 Activités de financement**
 - 11 Situation de trésorerie et sources de financement**
 - 13 NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES**
 - 13 Normes comptables mises en application en 2009**
 - 15 Futures normes comptables**
 - 16 Transition aux Normes internationales d'information financière**
 - 17 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**
 - 18 RISQUES ET GESTION DU RISQUE**
 - 19 RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**
 - 21 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**
 - 21 MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR**
- 22 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**
 - 22 ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**
 - 23 ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**
 - 23 ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU ET DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**
 - 24 BILANS CONSOLIDÉS**
 - 25 ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**
 - 26 NOTES COMPLÉMENTAIRES**

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DE GESTION

Au 3 novembre 2009

Le rapport qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») pour les périodes visées, ainsi que sur certains facteurs qui, de l'avis de la Société, pourraient influencer sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats d'exploitation prospectifs. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés de la Société et les notes complémentaires pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009. Les états financiers intermédiaires non vérifiés et les notes complémentaires de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et tous les montants mentionnés sont en dollars canadiens. Ces états financiers ne contiennent pas toute l'information requise en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents, soit ceux de l'exercice de 53 semaines terminé le 3 janvier 2009.

INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la Société comprend des « informations prospectives » en vertu de la loi canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être importantes à l'égard, notamment, des opinions, des projets, des objectifs, des stratégies, des estimations, des intentions et des attentes de la Société. Les informations et déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « viser », « avoir l'intention », « envisager » et d'autres expressions de même nature, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel. Les informations prospectives explicitement exprimées dans le présent rapport comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations qui ont trait aux résultats d'exploitation et financiers futurs de la Société, à ses dépenses en immobilisations prévues, à sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies futures d'exploitation, d'investissement et de financement, ainsi qu'à l'incidence, sur les résultats financiers de la Société, de tout changement susceptible d'être apporté au système de médicaments de l'Ontario et des changements récents et proposés au système de médicaments de l'Alberta.

Les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes reposent sur certains facteurs et certaines hypothèses, lesquels sont parfois présentés avec les informations et déclarations prospectives connexes qui figurent dans les présentes. Des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus sur lesquels la Société ne peut exercer de contrôle ni ne peut prévoir sont inhérents aux informations et déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs peuvent faire en sorte que les prévisions, projections, hypothèses ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, ou que ses plans, objectifs ou déclarations ne se réalisent pas. Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par les informations et déclarations prospectives.

Les principaux facteurs de risque susceptibles de causer des écarts importants entre les résultats réels et les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes incluent, mais sans s'y limiter, le risque de changements défavorables aux lois et règlements en ce qui a trait aux médicaments d'ordonnance et à leur vente, notamment aux programmes de remboursement des médicaments et à l'accès aux remises par les fabricants, ou les changements à ces lois et règlements qui entraîneraient une hausse des coûts pour se conformer à ceux-ci; le risque de changements défavorables quant au contexte financier et économique au Canada et à l'échelle mondiale; le risque de concurrence accrue des autres détaillants; le risque que la Société soit incapable de gérer sa croissance et de maintenir sa rentabilité; le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt; le risque de variations défavorables importantes des taux de change; le risque lié à l'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens et des employés clés; le risque que les systèmes de technologie de l'information de la Société ne soient pas adaptés aux besoins des activités de la Société; le risque lié à la variation des contributions estimatives de la Société aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le

rendement financier de la Société; le risque lié à des changements dans les relations entre la Société et les tiers fournisseurs de services; le risque que la Société ne réussisse pas à louer ou à trouver des emplacements appropriés pour ses établissements à des conditions financières favorables; le risque de changements défavorables dans les résultats d'exploitation de la Société en raison des fluctuations saisonnières; le risque lié aux modifications ou à la création de lois, règles et règlements fédéraux et provinciaux, notamment les lois, règles et règlements ayant trait à l'environnement et à la protection de la vie privée, qui pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la violation d'une loi, que le non-respect des politiques de la Société ou qu'un comportement non conforme à l'éthique ait une incidence négative sur le rendement financier de la Société; les risques liés aux biens et risques divers; le risque d'accident sur les lieux de travail ou de problèmes de santé; le risque que des modifications apportées aux lois fiscales ou à l'interprétation éventuelle de celles-ci aient des répercussions défavorables sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la création ou la modification de prises de position comptables ait un effet négatif sur la Société; les risques liés au rendement du réseau d'établissements des franchisés; et le risque que la réputation des marques privilégiées par la Société, de leurs fournisseurs ou de leurs fabricants soit ternie.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne présente pas tous les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les informations et déclarations prospectives de la Société. Tout investisseur ou toute autre personne intéressée doit évaluer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs et éviter de se fier indûment à ces informations et déclarations prospectives. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces facteurs ainsi que d'autres facteurs de risque figurent dans les documents publics de la Société déposés auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières, y compris, mais sans s'y limiter, les rubriques intitulées « Risques et gestion du risque » et « Risques liés aux instruments financiers » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice de 53 semaines terminé le 3 janvier 2009. Les informations et déclarations prospectives contenues dans ce rapport sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la Société traduisent uniquement les points de vue de la Société en date des présentes. Les informations et déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion et portant sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie fondées sur des hypothèses ayant trait à des situations économiques ou des plans d'action futurs sont présentées dans le but d'aider les actionnaires de la Société à comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne ces résultats futurs et ne conviennent pas nécessairement à d'autres fins. Bien que la Société s'attende à ce que des événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

APERÇU

La Société est le concédant de licences de pharmacies de détail offrant une gamme complète de services, exploitées sous la dénomination Shoppers Drug Mart^{MD} (Pharmaprix^{MD} au Québec). Au 10 octobre 2009, les licenciés de la Société (les « franchisés ») détenaient et exploitaient 1 170 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Un franchisé est un pharmacien-propriétaire d'une société à laquelle la Société a octroyé une licence lui permettant d'exploiter une pharmacie de détail à un endroit précis sous les marques de commerce de la Société. Les établissements licenciés de la Société sont situés dans des emplacements de choix dans chaque province et dans deux territoires, ce qui fait de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix un des établissements de détail les plus pratiques au Canada. Par ailleurs, la Société a franchisé ou détient 42 pharmacies de cliniques médicales, qui exercent leurs activités sous l'enseigne Shoppers Simply Pharmacy^{MD} (Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, au Québec) et quatre destinations beauté offrant des produits de luxe, exploitées sous la dénomination Murale^{MC}.

La Société a misé avec succès sur sa position de chef de file dans le secteur pharmaceutique et sur les emplacements adéquats de ses établissements pour s'emparer d'une part importante du marché des produits de l'avant du magasin. Les catégories de produits de l'avant du magasin comprennent les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les cosmétiques et les parfums (dont des marques de prestige), des produits ménagers courants essentiels ainsi que des articles saisonniers. La Société propose également une gamme variée de produits de très grande qualité commercialisés sous les marques LifeBrand^{MD}, Quo^{MD}, Baléa^{MD}, Everyday Market^{MD}, Bio-Life^{MD}, Nativa^{MD}, Get^{MD} et Easypix^{MD}, entre autres, et des services à valeur ajoutée comme le programme

HealthWATCH^{MD} qui offre des conseils aux patients sur les médicaments, sur la gestion des soins thérapeutiques et sur la santé et le bien-être, ainsi que le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}, l'un des plus importants programmes de fidélisation au Canada. Au cours de l'exercice 2008, la Société a inscrit des ventes consolidées de plus de 9,4 G\$.

Aux termes des accords d'octroi de licences conclus avec les franchisés, la Société injecte les capitaux nécessaires et fournit un soutien financier aux franchisés afin de leur permettre d'exploiter des pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD}, Pharmaprix^{MD}, Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} sans investissement initial. La Société offre également une gamme de services visant à faciliter la croissance et la rentabilité des activités de chaque franchisé. Ces services comprennent l'utilisation des marques de commerce, le soutien opérationnel, la commercialisation et la publicité, l'approvisionnement et la distribution, la technologie informatique et la comptabilité. En contrepartie de ces services et d'autres services, les franchisés versent des frais à la Société. La Société paie les agencements, les améliorations locatives et le matériel et les loue aux franchisés sur des périodes allant de 2 à 15 ans, tout en conservant les titres de propriété. La Société apporte également son soutien aux franchisés pour les aider à combler leurs besoins en fonds de roulement et de financement à long terme au moyen de prêts et de garanties.

Aux termes des accords d'octroi de licences, la Société reçoit une quote-part importante des profits revenant aux établissements des franchisés. Cette quote-part traduit les investissements faits par la Société dans les établissements des franchisés et ses engagements envers eux.

La Société exerce ses activités au Québec principalement sous les raisons sociales Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD}. Aux termes des lois du Québec, les bénéfices tirés des médicaments d'ordonnance ou d'établissements de santé ne peuvent être gagnés que par des pharmaciens ou des sociétés contrôlées par des pharmaciens. Compte tenu de ces restrictions, les accords d'octroi de licences utilisés au Québec diffèrent des accords conclus avec les franchisés dans d'autres provinces. Les pharmacies Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} et leurs franchisés bénéficient cependant de la même infrastructure et du même soutien que toutes les autres pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} et Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et tous les autres franchisés.

La Société a établi que les établissements individuels des franchisés qui constituent son réseau d'établissements sont considérés comme des entités à détenteurs de droits variables et que la Société en est le principal bénéficiaire, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (la « NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ainsi, les établissements des franchisés sont assujettis à la consolidation par la Société. Cependant, les établissements des franchisés demeurant des personnes morales distinctes de la Société, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels fait face la Société. (Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés non vérifiés de la Société ci-joints.)

La Société détient et exploite également 66 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Ces établissements de détail exercent des activités de vente et d'entretien d'instruments de soins à domicile, d'équipement médical, de produits de soins à domicile et d'équipement de mobilité durable aux clients institutionnels et de détail.

Outre son réseau d'établissements de détail, la Société détient le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services pharmaceutiques et de distribution de médicaments spécialisés qui offre également une gamme complète de services de soutien aux patients, et MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques pour des établissements de soins de longue durée en Ontario et en Alberta.

VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Principales données d'exploitation, d'investissement et de financement

Voici un aperçu des résultats d'exploitation de la Société pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009, comparativement aux périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008, et certaines autres données relatives aux activités d'investissement pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009 ainsi qu'à la situation financière arrêtée à cette date.

- Ventes de 3,013 G\$ au troisième trimestre, soit une hausse de 7,9 %.
 - Ventes de 7,497 G\$ depuis le début de l'exercice, soit une hausse de 8,2 %.
- Croissance de 4,8 % des ventes selon les établissements comparables au troisième trimestre, en excluant les produits du tabac, laquelle comprend la croissance de 5,8 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables et la croissance de 3,9 % des ventes de produits de l'avant du magasin, en excluant les produits du tabac, selon les établissements comparables.
 - Croissance de 4,8 % des ventes selon les établissements comparables depuis le début de l'exercice, en excluant les produits du tabac, laquelle comprend la croissance de 5,8 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables et la croissance de 4,0 % des ventes de produits de l'avant du magasin, en excluant les produits du tabac, selon les établissements comparables.
- BAIIA¹ de 341 M\$ au troisième trimestre, soit une augmentation de 7,9 %.
 - BAIIA de 831 M\$ depuis le début de l'exercice, soit une augmentation de 8,4 %.
- Marge du BAIIA² de 11,32 % au troisième trimestre, inchangée par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
 - Marge du BAIIA de 11,08 % depuis le début de l'exercice, soit une augmentation de 2 points de base.
- Bénéfice net de 171 M\$ au troisième trimestre, ou 0,79 \$ par action (dilué), soit une hausse de 6,6 %.
 - Bénéfice net de 414 M\$ depuis le début de l'exercice, ou 1,90 \$ par action (dilué), soit une hausse de 6,8 %.
- Programme de dépenses en immobilisations de 178 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 273 M\$ à l'exercice précédent. Le programme de l'exercice précédent comprenait l'acquisition des actifs de la division HealthAccess de Calea Ltd. et de la totalité des actifs d'une filiale en propriété exclusive de Calea Ltd., Information Healthcare Marketing Corp. (89 M\$). La Société a ouvert ou acquis 37 nouvelles pharmacies, dont 15 étaient des réimplantations, et a ouvert deux destinations beauté offrant des produits de luxe Murale^{MC}.
 - Programme de dépenses en immobilisations de 418 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement à 517 M\$ à l'exercice précédent. La Société a ouvert ou acquis 104 nouvelles pharmacies, dont 37 étaient des réimplantations, et a ouvert deux destinations beauté offrant des produits de luxe Murale^{MC}.
 - Accroissement de la superficie de vente des pharmacies de 11,6 % d'un exercice à l'autre.
- Maintien de la structure du capital et de la situation financière à un niveau souhaité.
 - Ratio de la dette nette par rapport à la capitalisation totale de 0,27:1 au 10 octobre 2009, comparativement à 0,28:1 au dernier exercice.

1. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. (Se reporter au rapprochement avec la mesure la plus comparable en vertu des PCGR à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion.)

2. BAIIA divisé par les ventes.

Résultats d'exploitation

Le tableau suivant résume certaines des principales informations financières consolidées de la Société pour les périodes visées.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Périodes de 16 semaines terminées les		Périodes de 40 semaines terminées les	
	10 octobre 2009	4 octobre 2008	10 octobre 2009	4 octobre 2008
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Ventes	3 013 007 \$	2 793 005 \$	7 497 056 \$	6 926 112 \$
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation ¹	2 671 789	2 476 759	6 666 361	6 160 046
BAIIA ²	341 218	316 246	830 695	766 066
Amortissement	78 569	63 799	190 451	154 894
Bénéfice d'exploitation	262 649	252 447	640 244	611 172
Intérêts débiteurs	18 060	20 100	46 447	48 012
Bénéfice avant impôts	244 589	232 347	593 797	563 160
Impôts sur les bénéfices	73 695	72 071	179 949	175 551
Bénéfice net	170 894 \$	160 276 \$	413 848 \$	387 609 \$
Par action ordinaire				
- Bénéfice net de base	0,79 \$	0,74 \$	1,90 \$	1,79 \$
- Bénéfice net dilué	0,79 \$	0,74 \$	1,90 \$	1,78 \$

1. Reflète l'incidence de l'application rétrospective de la nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels (chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*). (Se reporter à l'analyse portant sur les « Normes comptables mises en application en 2009 », à la rubrique « Nouvelles prises de position comptables » du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés non vérifiés de la Société ci-joints.)
2. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Ventes

Les ventes représentent les ventes combinées des pharmacies de détail détenues par des franchisés, les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, celles du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et celles de MediSystem Technologies Inc.

Au troisième trimestre, les ventes se sont chiffrées à 3,013 G\$, contre 2,793 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 220 M\$, ou de 7,9 %, la Société continuant d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays. Le programme d'investissement de la Société, qui a accru la superficie de vente en pieds carrés des pharmacies de 11,6 % par rapport au dernier exercice, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes. Des campagnes de marketing efficaces, conjuguées à des promotions distinctives et réussies utilisant le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}, ont aussi contribué à la croissance du chiffre d'affaires. Selon les établissements comparables et en excluant les produits du tabac, les ventes ont progressé de 4,8 % au troisième trimestre de 2009. Depuis le début de l'exercice, les ventes ont augmenté de 8,2 % pour atteindre 7,497 G\$. Selon les établissements comparables et en excluant les produits du tabac, les ventes ont progressé de 4,8 % au cours des trois premiers trimestres de 2009.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 1,481 G\$ au troisième trimestre, par rapport à 1,350 G\$ au troisième trimestre de 2008, soit une augmentation de 131 M\$, ou de 9,7 %. Au troisième trimestre de 2009, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 49,1 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 48,3 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables, ont progressé de 5,8 % au troisième trimestre de 2009, alimentées par la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, alors que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a continué d'avoir une incidence déflationniste sur la croissance des ventes dans cette catégorie. Au troisième trimestre de 2009, les médicaments génériques ont représenté 52,8 % des ordonnances exécutées, comparativement à 51,5 % des ordonnances exécutées au troisième trimestre de 2008. Depuis le début de l'exercice, les ventes de médicaments d'ordonnance ont augmenté de 10,3 % pour atteindre 3,676 G\$ et ont représenté 49,0 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont progressé de 5,8 % au cours des trois premiers trimestres de 2009.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 1,532 G\$ au troisième trimestre, comparativement à 1,443 G\$ au troisième trimestre de 2008, soit une hausse de 89 M\$, ou de 6,2 %, la Société continuant d'enregistrer des gains au chapitre des ventes dans toutes les catégories, à l'exception des produits du tabac. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables et en excluant les produits du tabac, ont augmenté de 3,9 % au cours du troisième trimestre de 2009. Depuis le début de l'exercice, les ventes de produits de l'avant du magasin ont augmenté de 6,3 % pour atteindre 3,821 G\$. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables et en excluant les produits du tabac, ont progressé de 4,0 % au cours des trois premiers trimestres de 2009.

Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des marchandises vendues dans les pharmacies de détail des franchisés et dans les boutiques Murale^{MC} de même que le coût des marchandises vendues par les centres de soins de santé à domicile par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et par MediSystem Technologies Inc. Les autres charges d'exploitation comprennent les frais de vente, les frais généraux et administratifs, les charges d'exploitation des pharmacies de détail détenues par des franchisés, y compris le bénéfice des franchisés, les charges d'exploitation des boutiques Murale^{MC} et les charges d'exploitation des centres de soins de santé à domicile, du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc.

Le coût total des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation s'est établi à 2,672 G\$ au troisième trimestre, comparativement à 2,477 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 195 M\$, ou de 7,9 %. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues au troisième trimestre de 2009 a reculé de 4 points de base comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'incidence favorable de l'amélioration des synergies d'achat ayant été largement contrebalancée par une augmentation des investissements dans les prix promotionnels et les événements Shoppers Optimum^{MD} en vue d'une croissance soutenue du chiffre d'affaires et d'une hausse des parts du marché des produits de l'avant du magasin. Les autres charges d'exploitation, exprimées en pourcentage des ventes, se sont accrues de 4 points de base au troisième trimestre de 2009 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les autres charges d'exploitation ont augmenté en grande partie en raison de la hausse des charges des établissements, principalement les charges locatives, les salaires et les avantages sociaux ainsi que les coûts d'ouverture d'établissements liés à la croissance soutenue et à l'expansion du réseau d'établissements; cette augmentation a été contrebalancée en partie par les gains de productivité et d'efficacité découlant du lancement et de la mise en application réussis du projet Infinity de la Société.

Depuis le début de l'exercice, le coût total des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation a augmenté de 8,2 % pour atteindre 6,666 G\$. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a reculé de 38 points de base aux trois premiers trimestres de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que les autres charges d'exploitation ont augmenté de 36 points de base.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations et des autres actifs incorporels s'est chiffré à 79 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 64 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 15 M\$, ou de 23,2 %. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement a augmenté de 33 points de base au troisième trimestre de 2009 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète l'expansion continue des programmes d'investissement et de mise en valeur des établissements de la Société.

Depuis le début de l'exercice, l'amortissement des immobilisations et des autres actifs incorporels a augmenté de 23,0 % pour se chiffrer à 190 M\$. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement a augmenté de 30 points de base aux trois premiers trimestres de 2009 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 263 M\$ au troisième trimestre de 2009, contre 252 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 10 M\$, ou de 4,0 %. Cette augmentation tient à la forte croissance du chiffre d'affaires, à l'amélioration des synergies d'achats ainsi qu'à l'attention soutenue accordée à la réduction des coûts, à la productivité et à l'efficacité, contrebalancées en partie par l'accroissement de l'amortissement et par la hausse des charges des établissements attribuable à l'expansion continue du réseau d'établissements, de même que par l'intensification des investissements dans les activités d'établissement de prix et de promotion. Au troisième trimestre de 2009, la marge d'exploitation (le bénéfice d'exploitation divisé par les ventes) a diminué de 32 points de base pour s'établir à 8,72 %, par rapport à 9,04 % au troisième trimestre de l'exercice précédent. La marge du BAIIA (le BAIIA divisé par les ventes) de la Société s'est établie à 11,32 % au troisième trimestre de 2009, inchangée par rapport au troisième trimestre du dernier exercice.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 4,8 % pour atteindre 640 M\$, et la marge d'exploitation a reculé de 28 points de base pour se chiffrer à 8,54 %. Au cours des trois premiers trimestres de 2009, la marge du BAIIA s'est établie à 11,08 %, en hausse de deux points de base par rapport à 11,06 % aux trois premiers trimestres de 2008.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts débiteurs découlant des emprunts souscrits par les établissements des franchisés ainsi que des obligations liées à la dette de la Société.

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 18 M\$ au troisième trimestre de 2009, comparativement à 20 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 2 M\$, ou de 10,1 %. Depuis le début de l'exercice, les intérêts débiteurs ont diminué de 3,3 %, pour s'établir à 46 M\$. La hausse du niveau moyen de l'encours de la dette nette consolidée, conjuguée à la décision de la Société de proroger l'échéance d'une partie de ses emprunts à court terme à taux variable, de même que l'accroissement de l'amortissement des frais de financement reportés liés aux activités de financement de la Société en 2008 et au premier trimestre de 2009, ont été plus que contrebalancés par une baisse des taux d'intérêt à court terme entraînée par le marché sur la tranche restante des emprunts à taux variable de la Société. (Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés non vérifiés de la Société ci-joints.)

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de la Société au troisième trimestre et aux trois premiers trimestres de 2009 était de 30,1 % et de 30,3 %, respectivement, contre un taux de 31,0 % et de 31,2 % aux périodes correspondantes respectives de l'exercice précédent. Cette baisse du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre est attribuable à une réduction des taux prévus par la loi.

Bénéfice net

Le bénéfice net du troisième trimestre s'est élevé à 171 M\$, comparativement à 160 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 11 M\$, ou de 6,6 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 0,79 \$ au troisième trimestre de 2009, par rapport à 0,74 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net a augmenté de 6,8 % pour atteindre 414 M\$. Le bénéfice par action dilué s'est chiffré à 1,90 \$ aux trois premiers trimestres de 2009, par rapport à 1,78 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Structure du capital et situation financière

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données en ce qui a trait à la structure du capital et à la situation financière consolidée de la Société à la fin des exercices visés :

(en milliers de dollars)	10 octobre 2009	3 janvier 2009
Trésorerie	(58 488) \$	(36 567) \$
Dette bancaire	262 902	240 844
Papier commercial	253 283	339 943
Dette à court terme	–	197 845
Dette à long terme	944 375	647 250
Dette nette	1 402 072	1 389 315
Capitaux propres ¹	3 700 588	3 420 529
Total de la structure du capital	5 102 660 \$	4 809 844 \$
Dette nette : capitaux propres	0,38:1	0,41:1
Dette nette : total de la structure du capital	0,27:1	0,29:1
Dette nette : BAIIA ²	1,23:1	1,30:1
BAIIA : intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie ^{2,3}	18,96:1	17,21:1

1. Reflète l'incidence de l'application rétrospective de la nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels (chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*). (Se reporter à l'analyse portant sur les « Normes comptables mises en application en 2009 », à la rubrique « Nouvelles prises de position comptables » du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés non vérifiés de la Société ci-joints.)
2. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA comprend le BAIIA pour chacun des exercices de 53 semaines terminés à ces dates et reflète l'incidence de la nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels (chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*).
3. Les intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie comprennent les intérêts débiteurs pour chacun des exercices de 53 semaines terminés à ces dates, mais excluent l'amortissement des coûts de financement reportés.

Capital-actions en circulation

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Au 3 novembre 2009, la Société comptait 217 418 201 actions ordinaires en circulation. À cette même date, elle avait émis des options visant l'acquisition de 901 239 de ses actions ordinaires en vertu de ses régimes de rémunération à base d'actions. De ces options, 752 828 pouvaient être exercées.

Activités de financement

Le 20 janvier 2009, la Société a émis 250 M\$ en billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et qui portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % par année (les « billets de série 3 »). Elle a également émis 250 M\$ en billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et qui portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % par année (les « billets de série 4 »). Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu d'un prospectus simplifié de base définitif daté du 22 mai 2008 (le « prospectus ») modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009, déposé par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS Limited a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's la cote BBB+ aux billets de série 3 et de série 4. Le produit net de l'émission des billets de série 3 et de série 4 a été affecté au refinancement de la dette existante et au remboursement de tous les montants non réglés en vertu de la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours alors en vigueur de la Société. À la suite de l'affectation du produit net tiré de l'émission des billets de série 3 et de série 4 au refinancement de la dette existante, la situation de la dette nette consolidée de la Société est demeurée pratiquement inchangée. (Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés non vérifiés de la Société ci-joints.)

Le 22 juin 2009, la Société a déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières dans chacune des provinces du Canada une modification (la « modification ») à son prospectus (dans sa version modifiée, le « prospectus modifié »), aux fins de l'accroissement du capital global des billets à moyen terme pouvant être offerts à l'occasion aux termes du prospectus modifié, qui est passé de 1,0 G\$ à 1,5 G\$. Jusqu'à présent, la Société a émis des billets à moyen terme dont le capital global se chiffre à 950 M\$, dans le cadre du prospectus. La Société n'a contracté aucune dette supplémentaire par suite du dépôt de la modification.

Situation de trésorerie et sources de financement

Sources de liquidités

La Société compte sur trois principales sources de liquidités, soit i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, ii) les sommes provenant d'une facilité de crédit bancaire renouvelable engagée de 800 M\$ échéant le 6 juin 2011, moins le montant déjà prélevé ou le montant utilisé pour appuyer le papier commercial émis et en cours et iii) un montant maximal de 500 M\$ qui peut être prélevé de son programme de papier commercial, déduction faite de ce qui est actuellement émis. Le programme de papier commercial de la Société s'est vu attribuer la cote R-1 (bas) par DBRS Limited. Dans l'éventualité où ce programme ne pourrait pas maintenir cette cote, il est soutenu par la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ de la Société. La Société n'entrevoit actuellement aucune circonstance raisonnable en fonction de laquelle cette cote de solvabilité ne pourrait être maintenue. Au 10 octobre 2009, une tranche de 8 M\$ de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ de la Société avait été utilisée, la totalité de cette tranche en vertu de lettres de crédit en cours, la situation demeurant inchangée par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2009. À la fin du dernier exercice, une tranche de 209 M\$ de cette facilité de crédit avait été utilisée, dont une tranche de 9 M\$ en vertu de lettres de crédit en cours. Au 10 octobre 2009, la Société disposait de 254 M\$ en papier commercial émis et en cours en vertu de son programme de papier commercial, contre 241 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2009 et 341 M\$ à la fin de 2008.

La Société a également pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement, en fournissant des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. À la fin du troisième trimestre de 2009, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 520 M\$, comparativement à 505 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2009 et à 425 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 10 octobre 2009, les diverses banques avaient accordé des lignes de crédit totalisant 423 M\$ aux franchisés, comparativement à 415 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2009 et à 398 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 10 octobre 2009, les franchisés avaient prélevé un montant totalisant 283 M\$ sur les lignes de crédit disponibles, par rapport à 293 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2009 et à 264 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire figurant dans les bilans consolidés de la Société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, la Société détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des établissements des franchisés, sous réserve de certaines exigences prévues par la loi en ce qui a trait à la priorité de

rang antérieure. Comme la Société prend part à l'attribution des lignes de crédit disponibles à ses franchisés, elle estime que le produit net de tout actif visé par cette sûreté excédera tout paiement nécessaire en vertu des garanties.

La Société a obtenu du financement à long terme additionnel au moyen de l'émission de 450 M\$ de billets à moyen terme de cinq ans venant à échéance le 3 juin 2013, portant intérêt à un taux fixe de 4,99 % par année (les « billets de série 2 »), de billets de série 3 et billets de série 4. Les billets de série 2 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 28 mai 2008. Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009. Les suppléments de fixation de prix ont été déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS Limited a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's la cote BBB+ à ces billets à moyen terme.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 239 M\$ au troisième trimestre de 2009, par rapport à 165 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement du bénéfice net, ajusté en fonction des éléments hors trésorerie, principalement l'amortissement et les impôts futurs, conjugué à la diminution de l'investissement dans les soldes hors trésorerie du fonds de roulement par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des montants investis dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement est largement attribuable au calendrier de paiement des débiteurs, des impôts et des fournisseurs, contrebalancé en partie par un investissement supplémentaire dans les stocks, lié à la croissance du réseau d'établissements et aux initiatives de commercialisation.

Depuis le début de l'exercice, les activités d'exploitation de la Société ont généré des rentrées de 521 M\$, comparativement à 318 M\$ aux trois premiers trimestres de 2008.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Au troisième trimestre de 2009, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 166 M\$ par rapport à 243 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. De ces montants, une tranche de 129 M\$ est liée à des investissements dans des immobilisations corporelles au troisième trimestre de 2009, déduction faite du produit de toute cession, contre 140 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent; ce résultat reflète les investissements continus de la Société aux fins de l'expansion et de l'optimisation de son réseau d'établissements et des projets d'infrastructure connexes en technologies de l'information et en distribution. Au troisième trimestre de 2009, la Société a également investi 31 M\$ dans les acquisitions d'entreprises et 12 M\$ dans l'acquisition et le développement combinés d'actifs incorporels et d'autres actifs, comparativement à 110 M\$ et à 13 M\$, respectivement, au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Des 110 M\$ investis dans des acquisitions d'entreprises au troisième trimestre de l'exercice précédent, une tranche de 89 M\$ a été utilisée pour acquérir les actifs de la division HealthAccess de Calea Ltd. et la totalité des actifs d'une filiale en propriété exclusive de Calea Ltd., Information Healthcare Marketing Corp. (ensemble, l'« acquisition de Calea »). Conformément aux objectifs de croissance établis par la Société, à l'exception de l'acquisition de Calea, ces investissements se rapportent essentiellement à l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, puisque la Société continue de saisir les occasions intéressantes sur le marché. Au cours du troisième trimestre de 2009, le solde des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant à des offres d'achat en cours visant des pharmacies et des terrains a diminué de 6 M\$, comparativement à une diminution de 21 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 393 M\$, comparativement à 444 M\$ aux trois premiers trimestres de 2008. De ces montants, une tranche de 282 M\$ est liée à des investissements dans des immobilisations corporelles aux trois premiers trimestres de 2009, déduction faite du produit de toute cession, contre 275 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements liés aux acquisitions d'entreprises de même qu'à l'acquisition et au développement d'actifs incorporels et d'autres actifs se sont établis à 92 M\$ et à 24 M\$, respectivement, aux trois premiers trimestres de 2009, comparativement à 198 M\$ et à 31 M\$, respectivement, à la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours des trois premiers trimestres de 2009, le solde des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant à des offres d'achat en cours

visant des pharmacies et des terrains a diminué de 5 M\$, comparativement à une diminution de 60 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de 2009, 37 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 15 sous forme de réimplantations, et une pharmacie de plus petite taille a été fermée. Depuis le début de l'exercice, 104 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 37 sous forme de réimplantations, et quatre pharmacies de plus petite taille ont été fermées. Ces activités ont permis à la Société d'augmenter la superficie de vente des pharmacies de 11,6 % comparativement au dernier exercice. La Société a aussi ajouté deux établissements de beauté de luxe Murale^{MC} à son réseau au cours du trimestre. À la fin du troisième trimestre de 2009, le réseau d'établissements de détail de la Société comptait 1 282 établissements, dont 1 212 pharmacies (1 170 Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et 42 Shoppers Simply Pharmacy^{MC}/Pharmaprix Simplement Santé^{MC}), 66 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et quatre boutiques Murale^{MC}.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 41 M\$ au troisième trimestre de 2009, puisque les rentrées de fonds de 20 M\$ ont été largement contrebalancées par des sorties de fonds de 61 M\$. Les rentrées de fonds provenaient d'une hausse de 13 M\$ du montant du papier commercial émis et en cours de la Société en vertu de son programme de papier commercial, d'une hausse de 7 M\$ des investissements des franchisés et d'un produit de 1 M\$ tiré de l'émission d'actions ordinaires et de remboursements sur les prêts aux termes des régimes de rémunération à base d'actions de la Société. Les sorties de fonds provenaient d'une réduction de 15 M\$ de la dette bancaire et d'un montant de 47 M\$ pour le versement de dividendes.

Au troisième trimestre de 2009, le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une hausse de 32 M\$ des soldes de trésorerie.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 107 M\$, et le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une hausse de 22 M\$ des soldes de trésorerie.

Situation de trésorerie future

La Société estime que ses facilités de crédit actuelles, son programme de papier commercial et ses programmes de financement offerts à ses franchisés ainsi que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation seront suffisants pour financer ses activités, y compris celles de son réseau d'établissements des franchisés, de même que ses activités d'investissement et ses engagements dans un avenir prévisible. Malgré le resserrement des marchés du crédit au Canada et à l'échelle mondiale, qui a entraîné un élargissement des écarts de taux et un accroissement du risque d'illiquidité, la Société ne croit pas qu'elle aura des difficultés majeures à obtenir du financement supplémentaire à court ou à long terme en raison de ses cotes de solvabilité actuelles et de sa connaissance pratique des marchés financiers.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Normes comptables mises en application en 2009

Fondements conceptuels des états financiers

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a apporté des modifications au chapitre 1000 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Fondements conceptuels des états financiers » (le « chapitre 1000 »), afin de clarifier les critères relatifs à la comptabilisation d'un actif et au moment de la comptabilisation des charges et, plus particulièrement, d'annuler la directive permettant le report des frais. Les nouvelles exigences prennent effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société a mis en application les modifications du chapitre 1000 au début de l'exercice considéré, de même que le chapitre 3064, intitulé « Écart d'acquisition et actifs incorporels ».

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (le « chapitre 3064 »), laquelle est fondée sur la norme comptable internationale IAS 38 publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), intitulée « Immobilisations incorporelles ». L'objectif de cette nouvelle norme est d'éliminer la pratique consistant à reporter les frais lorsqu'ils ne répondent pas à la définition ni aux critères de comptabilisation d'un actif. La norme prend effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société a appliqué la nouvelle norme comptable rétrospectivement au début de l'exercice considéré, avec retraitement des périodes antérieures. Les actifs incorporels comptabilisés avant l'exercice considéré de la Société qui ne répondent plus aux nouveaux critères de comptabilisation ou d'évaluation ni à la définition d'un actif ont été sortis des bilans consolidés, conformément au chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Modifications comptables ». Le solde des frais reportés à la fin des exercices 2007 et 2008 de la Société a été porté au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

La mise en application de la nouvelle norme s'est traduite par une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de la Société de 38,9 M\$ et de 27,8 M\$ pour les exercices 2009 et 2008, respectivement. Les incidences sur les autres soldes sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

L'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 3 janvier 2009 consiste en une augmentation du coût des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation, ainsi qu'en une diminution du bénéfice d'exploitation de 15,3 M\$ et en une baisse du bénéfice net de 11,1 M\$, donnant lieu à une diminution de 0,05 \$ du bénéfice net de base et dilué par action. L'ajustement a trait à des frais antérieurement reportés qui ne répondent plus aux nouveaux critères de comptabilisation d'un actif, principalement des coûts d'ouverture d'établissements.

L'incidence sur les résultats des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008 consiste en une augmentation du coût des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation ainsi qu'en une diminution du bénéfice d'exploitation de 3,2 M\$ et de 6,4 M\$, respectivement, et en une baisse du bénéfice net de 2,2 M\$ et de 4,6 M\$, respectivement, donnant lieu à une diminution de 0,01 \$ et de 0,02 \$, respectivement, du bénéfice net de base et dilué par action. L'ajustement a trait à des frais antérieurement reportés qui ne répondent plus aux nouveaux critères de comptabilisation d'un actif, principalement des coûts d'ouverture d'établissements.

L'incidence sur les soldes au 3 janvier 2009 a essentiellement consisté en une augmentation des actifs d'impôts futurs nets de 17,7 M\$, en une diminution des charges payées d'avance et des dépôts de 4,7 M\$, en une diminution des immobilisations corporelles de 110,8 M\$, en une diminution des frais reportés de 47,2 M\$, en une augmentation des actifs incorporels de 114,5 M\$ et en une diminution des autres actifs de 8,3 M\$. L'augmentation des actifs incorporels et la diminution des immobilisations corporelles reflètent principalement le reclassement de certains coûts liés aux logiciels, qui étaient inclus auparavant dans les immobilisations corporelles.

L'incidence sur les soldes au 4 octobre 2008 a essentiellement consisté en une augmentation des actifs d'impôts futurs nets de 15,3 M\$, en une diminution des charges payées d'avance et des dépôts de 4,2 M\$, en une diminution des immobilisations corporelles de 91,3 M\$, en une baisse des frais reportés de 38,5 M\$, en une augmentation des actifs incorporels de 94,4 M\$ et en une diminution des autres actifs de 8,0 M\$. L'augmentation des actifs incorporels et la diminution des immobilisations corporelles reflètent principalement le reclassement de certains coûts liés aux logiciels, qui étaient inclus auparavant dans les immobilisations corporelles.

L'écart d'acquisition est enregistré comme l'excédent du prix d'achat d'une société acquise sur la juste valeur des actifs nets sous-jacents, y compris les actifs incorporels, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. Dans l'éventualité d'une perte de valeur, l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'écart d'acquisition serait imputé aux résultats.

Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue des actifs. Les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. Dans l'éventualité d'une perte de valeur, l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur des actifs incorporels serait imputé aux résultats.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA (le « CPN ») a publié un nouvel abrégé concernant l'évaluation des actifs et passifs financiers, le CPN-173, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (l'« abrégé »). Les pratiques diffèrent lorsqu'il est question d'établir si l'on devrait tenir compte du risque de crédit propre à l'entité et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers. Les membres du Comité sont parvenus à un consensus : l'évaluation des actifs et des passifs financiers doit tenir compte de ces risques. L'abrégé s'applique de façon rétrospective, sans retraitement des périodes antérieures, à tous les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels pour les périodes se terminant à la date de publication de l'abrégé ou à une date ultérieure. La Société a appliqué le nouvel abrégé au début de l'exercice considéré. La mise en application n'a pas eu d'incidence importante sur ses résultats d'exploitation, sur sa situation financière ni sur les informations qu'elle fournit.

Instruments financiers – informations à fournir

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862 du *Manuel*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 »), aux fins de l'adoption des modifications visant la Norme internationale d'information financière 7, intitulée « Instruments financiers : informations à fournir » (« IFRS 7 »), établies par l'IASB en mars 2009. Ces modifications s'appliquent aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes ainsi qu'aux entreprises à capital fermé, aux entreprises coopératives, aux entreprises à tarifs réglementés et aux organismes sans but lucratif qui choisissent d'appliquer le chapitre 3862. Les modifications ont été apportées afin d'améliorer les informations fournies au sujet des évaluations à la juste valeur, y compris quant à la fiabilité relative des données utilisées pour ces évaluations, et au sujet du risque de liquidité rattaché aux instruments financiers.

Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009, et leur adoption anticipée est permise. Afin d'alléger la tâche des préparateurs, et par souci de cohérence avec IFRS 7, l'ICCA a décidé que les entités n'auraient pas à fournir, dans la première année d'application, des informations comparatives pour les informations exigées en vertu des modifications. La Société appliquera ces modifications dans ses états financiers consolidés annuels de l'exercice 2009. Ces modifications visant les informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur et du risque de liquidité rattaché aux instruments financiers de la Société ne devraient pas avoir une incidence importante.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

En août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855 du *Manuel*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (le « chapitre 3855 »), en ajoutant et en modifiant des paragraphes concernant le classement des actifs financiers ayant subi une perte de valeur et en fournissant des directives transitoires particulières. La Société a adopté les modifications au chapitre 3855 pour les présents états financiers intermédiaires consolidés. La mise en œuvre n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation, sur la situation financière ni sur les informations à fournir de la Société.

Futures normes comptables

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables concernant les regroupements d'entreprises (le « chapitre 1582 »), les participations sans contrôle (le « chapitre 1602 ») et les états financiers consolidés (le « chapitre 1601 ») qui se fondent sur la norme comptable internationale IAS 3, publiée par l'IASB et intitulée « Regroupements d'entreprises ». Les nouvelles normes remplacent les indications existantes relatives aux regroupements d'entreprises et aux états financiers consolidés. Ces nouvelles normes ont pour objectif d'harmoniser les normes comptables canadiennes en matière de regroupement d'entreprises avec les normes comptables internationales et américaines. Les nouvelles normes doivent être appliquées à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée. Les actifs et les passifs nés de regroupements d'entreprises dont

la date d'acquisition a précédé l'entrée en vigueur du présent chapitre ne doivent pas être ajustés lors de l'entrée en vigueur de ces nouvelles normes. Le chapitre 1602 devrait être appliqué de façon rétrospective, à l'exception de certains éléments.

La Société évalue actuellement si elle appliquera les nouvelles normes comptables au début de son exercice 2011 ou si elle optera pour une application anticipée des nouvelles normes comptables au début de son exercice 2010 afin de réduire au minimum le montant des données retraitées une fois qu'elle aura adopté les normes internationales d'information financière (les « IFRS »). L'incidence des nouvelles normes sur les résultats d'exploitation, la situation financière de la Société et les informations qu'elle fournit sera évaluée dans le cadre du projet de transition aux IFRS de la Société.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le 29 avril 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855 du *Manuel*, en ajoutant et en modifiant des paragraphes concernant l'application de la méthode des intérêts effectifs aux actifs financiers ayant auparavant subi une perte de valeur et les options de règlement anticipé incorporées. Ces modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et leur adoption anticipée est permise. Ces modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur la comptabilisation des instruments financiers de la Société.

Transition aux Normes internationales d'information financière

En janvier 2006, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») annonçait sa décision d'exiger que toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes le fassent selon les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la présentation de l'information financière par les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes changera de façon importante, en raison du passage des principes comptables généralement reconnus du Canada actuellement en vigueur aux IFRS.

Le 13 février 2008, le CNC a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront appliquer les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB, à moins que des modifications ou des ajouts aux exigences des IFRS ne soient publiés par le CNC. Les IFRS devront être appliquées pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

La Société a commencé son projet de transition aux IFRS en 2008 par une évaluation générale des principaux domaines à l'égard desquels la conversion aux IFRS pourrait avoir une incidence importante ou présenter un défi important. La Société a engagé un vérificateur externe, établi une équipe de travail et élaboré des protocoles aux fins de la documentation et des rapports d'étape. Elle a fourni un programme de formation initiale et elle veille à ce que l'équipe de travail possède une connaissance approfondie des IFRS pertinentes ainsi que des faits nouveaux concernant les IFRS.

L'équipe de travail de la Société a effectué une évaluation détaillée des IFRS portant principalement sur l'établissement des différences entre les conventions actuellement utilisées par la Société et les IFRS. À cet égard, l'équipe a dressé une liste de questions portant sur des sujets précis, afin de déterminer les activités qui devront être mises en œuvre pour résoudre ces questions de même que l'échéancier des activités et leur incidence possible sur les systèmes fiscaux et sur les systèmes de technologie de l'information et de données. La Société se concentre principalement sur les normes suivantes : l'IAS 27, intitulée « États financiers consolidés et individuels », IFRS 3, intitulée « Regroupements d'entreprises », l'IFRIC 13, intitulée « Programmes de fidélisation des clients », l'IAS 16, intitulée « Immobilisations corporelles », l'IAS 17, intitulée « Contrats de location », l'IAS 36, intitulée « Dépréciation d'actifs », et l'IAS 12, intitulée « Impôts sur le résultat ». Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste complète des normes qui pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les informations à fournir de la Société. La liste vise à souligner les domaines que la Société juge les plus importants. Toutefois, l'analyse des modifications requises est toujours en cours et le choix des conventions comptables en vertu des IFRS n'est pas terminé. À l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure de quantifier l'incidence prévue des modifications.

Parallèlement à l'analyse des normes, la Société détermine les informations connexes à fournir dans les états financiers.

Les options permises en vertu d'IFRS 1, intitulée « Première adoption des Normes internationales d'information financière », ont été déterminées et sont analysées en détail à mesure que la Société progresse dans l'évaluation approfondie de chaque norme. L'incidence sur d'autres secteurs d'activité, sur les contrôles et procédures de communication de l'information financière et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière sera évaluée une fois que la Société aura déterminé l'incidence globale de ces normes.

L'IASB mène d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les résultats d'exploitation, la situation financière et l'information de la Société.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Cycle de présentation de l'information financière

Le cycle annuel de présentation de l'information financière de la Société se divise en quatre trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui compte 16 semaines. L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre. Lorsque l'exercice comprend 53 semaines, le quatrième trimestre est d'une durée de 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines des principales données financières consolidées de la Société pour chacun des huit derniers trimestres. Ces données ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines)	2009 (12 semaines)	2008 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2008 (12 semaines)	2008 (13 semaines)	2007 ¹ (12 semaines)
(en milliers de dollars, sauf les données par action – non vérifié)								
Ventes	3 013 007 \$	2 793 005 \$	2 288 789 \$	2 109 308 \$	2 195 260 \$	2 023 799 \$	2 496 799 \$	2 168 822 \$
Bénéfice net	170 894 \$	160 276 \$	136 112 \$	126 593 \$	106 842 \$	100 740 \$	166 537 \$	151 331 \$
Par action ordinaire								
- Bénéfice net de base	0,79 \$	0,74 \$	0,63 \$	0,58 \$	0,49 \$	0,46 \$	0,77 \$	0,70 \$
- Bénéfice net dilué	0,79 \$	0,74 \$	0,63 \$	0,58 \$	0,49 \$	0,46 \$	0,77 \$	0,70 \$

1. Ne reflète pas l'incidence de l'application rétrospective de la nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels (chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*). (Se reporter à l'analyse des normes comptables mises en place en 2009 sous la rubrique « Nouvelles prises de position comptables » du présent rapport de gestion et à la note 2 des états financiers consolidés non vérifiés de la Société ci-joints.)

La Société a affiché une croissance des ventes et du bénéfice net au cours de chacun des quatre derniers trimestres comparativement à ceux de l'exercice précédent. Elle continue d'investir des capitaux dans des établissements agrandis ou réimplantés ainsi que dans la mise en valeur de nouveaux établissements, ce qui lui a permis d'accroître la superficie de vente de son réseau d'établissements et d'enregistrer ainsi une augmentation de ses ventes et de la rentabilité.

Les principales activités liées aux médicaments d'ordonnance de la Société ne sont généralement pas assujetties aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin de la Société comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se

trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. De plus, comme la Société continue d'élargir sa gamme de produits et de services de l'avant du magasin, y compris les promotions saisonnières, ses résultats d'exploitation peuvent subir davantage l'incidence des fluctuations saisonnières.

RISQUES ET GESTION DU RISQUE

Faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation

La Société compte sur la vente de médicaments d'ordonnance pour une tranche considérable et croissante de ses ventes et de son bénéfice. Des informations concernant les facteurs de risque liés au secteur et à la réglementation sont fournies à la rubrique « Risques et gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour la période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009.

Ontario

Le 10 juillet 2009, le ministère de la Santé et des soins de longue durée de l'Ontario (le « Ministère de l'Ontario ») annonçait, dans le cadre d'un forum sur le renouvellement du système de médicaments, qu'il compte apporter des réformes au système de médicaments de l'Ontario, lesquelles se traduiront par des changements importants dans la chaîne d'approvisionnement en médicaments d'ordonnance et relativement aux services pharmaceutiques. Ces réformes visent à assurer que l'Ontario sera en mesure d'optimiser ses ressources à tous les niveaux du régime d'assurance-médicaments provincial, tout en maintenant ou en améliorant les soins aux patients. Le Ministère de l'Ontario a précisé qu'il prendra en considération diverses options pour optimiser ses ressources, y compris une baisse des indemnités professionnelles, l'élargissement de la portée des services pharmaceutiques et le versement aux pharmacies d'un remboursement approprié pour les services rendus, la promotion d'autres réseaux de distribution des médicaments et de structures d'établissement des prix visant à réduire les coûts des médicaments d'ordonnance; l'adoption de l'une ou l'autre de ces options pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société. Dans le cadre des réformes, le Ministère de l'Ontario envisage également la mise en application de certaines options dans le secteur privé, où la Société est aussi témoin des initiatives prises par des tiers payeurs privés (les employeurs et les administrateurs de leurs régimes ou leurs assureurs, par exemple), qui cherchent à diminuer les coûts de leurs régimes de médicaments sur ordonnance. Le Ministère de l'Ontario a indiqué qu'il ne s'attend pas à ce qu'aucune des options envisagées dans le cadre de la réforme soit mise en œuvre indépendamment; il est plutôt d'avis que la solution retenue regroupera de multiples options. Le Ministère de l'Ontario a affirmé qu'il comptait prendre des décisions concernant ces options après la tenue d'une série de consultations et de discussions avec les participants du secteur et d'autres parties, lesquelles ont eu lieu à la fin de juillet et au début d'août 2009. Ces consultations et décisions ont provoqué des discussions de suivi qui sont toujours en cours. Au départ, le Ministère de l'Ontario avait indiqué, relativement aux options qui seront finalement mises en application dans le cadre des réformes, que certaines réformes pourraient être mises en œuvre dès l'automne ou l'hiver 2009, pour autant que ces réformes puissent être intégrées dans la loi actuelle. Toutefois, la consultation se poursuit et aucune décision n'a encore été annoncée relativement aux options qui seront mises en application dans le cadre des réformes. Advenant le cas où la mise en œuvre d'une réforme nécessiterait des modifications à la *Loi sur le régime de médicaments gratuits de l'Ontario* et à la *Loi sur l'interchangeabilité des médicaments et les honoraires de préparation*, le Ministère de l'Ontario s'attend à ce que ces réformes ne soient pas mises en œuvre avant le printemps 2010, de manière que le processus législatif à l'appui de ces modifications puisse être mis en place.

Alberta

La deuxième phase de la stratégie pharmaceutique de l'Alberta (Alberta Pharmaceutical Strategy) (la « deuxième phase ») a été annoncée par le ministère de la Santé et du mieux-être (le « Ministère de l'Alberta ») le 20 octobre 2009. La deuxième phase vise les médicaments génériques et a pour objectif de réduire les prix des nouveaux médicaments génériques, les faisant passer du niveau en vigueur en Alberta au 20 octobre 2009, qui correspondent généralement à 75 % du prix du médicament de marque nominative équivalent, à 45 % du prix du médicament de marque équivalent et ce, pour tous les acheteurs de l'Alberta. Les prix des médicaments génériques existants seront aussi réduits, probablement dans la même proportion que pour les nouveaux médicaments génériques, en attendant l'issue des discussions avec le secteur pharmaceutique qui sont actuellement en cours; tout changement sera mis en application à partir d'avril 2010. Environ la moitié des économies du gouvernement de l'Alberta qui découleront de

la réduction des prix des médicaments génériques, estimées à 50 M\$, sera utilisée pour financer le nouveau modèle de rémunération des pharmaciens, qui devrait être présenté en juillet 2010. Le nouveau modèle de rémunération sera structuré de manière à encourager les pharmaciens à donner plus de conseils aux patients et aux autres professionnels de la santé à propos de l'utilisation efficace d'un médicament d'ordonnance, en plus d'offrir leurs services habituels. Le soutien financier qui sera offert aux pharmaciens durant la période de transition, alors qu'ils se concentreront à fournir davantage de services professionnels plutôt que de simplement distribuer des médicaments d'ordonnance, est prévu dans la deuxième phase sous la forme d'une augmentation des honoraires pour certaines ordonnances et d'une allocation pour les pharmacies en région rurale. Quant aux remises par les fabricants, le Ministère de l'Alberta a décidé qu'il n'interviendrait pas dans les pratiques commerciales normales. Les modifications annoncées par le Ministère de l'Alberta pourraient avoir une incidence négative sur les activités habituelles, les ventes et le rendement de la Société.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques associés aux instruments financiers qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation et sur sa performance financière. Les principaux risques liés aux instruments financiers auxquels est exposée la Société sont le risque de taux d'intérêt et le risque d'illiquidité. L'exposition de la Société au risque de change, au risque de crédit et à d'autres risques liés au prix est considérée comme négligeable. La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer certains de ces risques, mais elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Assujettissement aux fluctuations des taux d'intérêt

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement qu'elle offre à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions favorables ou défavorables sur la performance financière de la Société.

La Société utilise des produits dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque, tout en surveillant constamment la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses titres de créance à taux fixe et variable. La Société a conclu diverses ententes relatives à des produits dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique de 100 M\$ (250 M\$ en 2008) se rapportant à une dette à taux variable en une dette à taux fixe. Les taux d'intérêt fixes à payer par la Société en vertu de ces ententes s'échelonnent de 4,11 % à 4,18 % (4,03 % à 4,18 % en 2008). Ces ententes viennent à échéance comme suit : 50 M\$ en décembre 2009 et 50 M\$ en décembre 2010 et elles sont assorties d'une disposition cliquet de un mois.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux ententes relatives aux produits dérivés manque à ses obligations. La Société a tenté de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. La Société n'avait comptabilisé aucun montant lié à ce risque au 10 octobre 2009, puisque les ententes relatives à des dérivés sur taux d'intérêt étaient en situation de passif, tout comme à l'exercice précédent.

Au 10 octobre 2009, la Société affichait une dette à taux variable non couverte de 437 M\$ (380 M\$ en 2008). Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009, l'encours moyen de la dette à taux variable non couverte de la Société était de 574 M\$ et de 605 M\$ (465 M\$ et 626 M\$ en 2008), respectivement. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 0,6 M\$ et 1,6 M\$ (0,5 M\$ et 1,7 M\$ en 2008), en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

Risque de change

La Société exerce la majeure partie de ses activités en dollars canadiens. Le risque de change auquel elle est exposée découle principalement des achats effectués en dollars américains et des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. La Société surveille ses achats libellés en devises afin de gérer son risque de change. La Société considère son exposition au risque de change comme négligeable.

Risque de crédit

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance-médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

Autre risque de prix

La Société a recours à des contrats à terme sur actions réglés en espèces en vue de réduire son exposition aux variations futures du cours de ses actions ordinaires en vertu des obligations qui lui incombent aux termes de son régime incitatif à long terme (le « RILT »). Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans le coût des marchandises vendues et dans les autres charges d'exploitation.

Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 10 octobre 2009, la Société a constaté un passif de 2,6 M\$, dont une tranche de 1,1 M\$ est présentée dans les créditeurs et charges à payer, et une tranche de 1,5 M\$, dans les autres passifs à long terme. Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 4 octobre 2008, la Société a constaté un passif net de 0,7 M\$, dont une tranche de 0,1 M\$ a été présentée dans les débiteurs et une tranche de 0,8 M\$, dans les autres passifs à long terme. Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008, la Société a évalué que le pourcentage des contrats à terme sur actions existants, lié aux unités non gagnées en vertu du RILT, constituait une couverture efficace contre les variations futures du cours de ses actions ordinaires relativement aux unités non gagnées. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces contrats à terme sur actions.

Gestion du capital et risque d'illiquidité

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital et du risque d'illiquidité consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée pour le financement de nouvelles occasions de placement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice en rapport avec le capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux placements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, de l'acquisition de nouveaux sites à sa réserve foncière, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue ses dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés des liquidités au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la tranche à court terme de celle-ci) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location-exploitation lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement de la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de

couverture des intérêts et autres charges fixes. (Se reporter à la rubrique « Structure du capital et situation financière » du présent rapport de gestion.)

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers. La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités d'exploitation, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres de créance et des capitaux pour lui permettre de respecter ses obligations financières et ses obligations au titre de son programme d'investissement en immobilisations et de financer de nouvelles occasions de placement ou autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque d'illiquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ou en émettant de nouveaux titres de créance.

Pour une description complète des sources de liquidités de la Société, se reporter aux sections « Sources de liquidités » et « Situation de trésorerie future », sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances ont établi, ou ont fait en sorte que soient établis sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière, afin de donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, conforme aux PCGR du Canada et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu qu'il puisse l'être, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même des contrôles dont la conception est jugée efficace n'offrent qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière survenue au cours de la période intermédiaire la plus récente de la Société n'a eu une incidence importante ou pourrait raisonnablement et probablement avoir une telle incidence sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

La Société présente ses résultats financiers conformément aux PCGR du Canada. Cependant, le présent rapport contient des données tirées de mesures financières non définies par les PCGR, comme la marge d'exploitation, le BAIIA (le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement), la marge du BAIIA et les intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont aucune signification normalisée conformément aux PCGR et, par conséquent, elles ne peuvent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Ces mesures financières non définies par les PCGR ont été incluses dans le présent rapport de gestion, puisque ce sont des mesures utilisées par la direction pour l'aider à évaluer les résultats d'exploitation de la Société par rapport à ses attentes et à comparer ses résultats avec ceux d'autres sociétés dans l'industrie pharmaceutique de détail. La direction est d'avis que les mesures financières non définies par les PCGR l'aident à cibler les tendances sous-jacentes en matière d'exploitation.

Ces mesures financières non définies par les PCGR, notamment le BAIIA et la marge du BAIIA, sont aussi des mesures communes utilisées par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation. Ces groupes peuvent utiliser le BAIIA et d'autres mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer la Société et déterminer sa capacité à assurer le service de sa dette.